

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Ambroise Rétout, 20 octobre 1881](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Ambroise Rétout, 20 octobre 1881

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 octobre 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Rétout, Ambroise \(1845-1901\)](#)

Lieu de destinationMortain (Manche)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin regrette que Rétout ne puisse trouver le temps pour venir à Guise et découvrir l'association du Famelistère ; il lui donne cependant les informations utiles à son voyage en train. À propos des appointements attachés à la fonction de direction des écoles du Famelistère. Sur un adjoint [à la fonction de secrétaire] pouvant remplir le rôle de copiste : « Ce qui pourra être le moins agréable pour vous sera de me déchiffrer ; ma rédaction est souvent laborieuse et surchargée. » Sur les émoluments d'une femme pouvant travailler avec Rétout pour l'association du Famelistère.

### Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Famelistère](#)

Personnes citées[Société du Famelistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - Famelistère : écoles](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation4 p. (61r, 62r, 63v, 64r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise, Familistère 90 gbr 57

61

Cher Monsieur toutout,

J regrette infiniment que vous ne  
puissiez trouver trois ou quatre jours  
pour venir me voir. On part pour de  
Vire à 1 h 41 du matin et arrive à  
Guise à 9 h du soir. Nous causerions  
le lendemain de l'affaire qui nous oc-  
cupe, et vous pourriez le jour même  
aller coucher à Paris et rentrer à Guise  
le lendemain jour. Non seulement cette  
visite m'eût donné le plaisir de vous  
voir, mais elle vous eût fait connaître  
le Familistère et l'association, leurs  
affaires, ses nos écoles, ses autres  
projets et son avenir, puis complète-  
ment la connaissance que il faut y avoir  
pour venir au milieu. Je vous  
cela ne nous étant pas possible, je  
me propose de répondre à vos questions.  
Votre concours, si l'utilité des secours  
que vous me l'accordez et c'est pour  
moi un moment très agréable et très  
précieux de savoir ce que se décidera.

entre nous, car les demandes qui me parviennent en réponse aux annonces que j'ai faites exigent que je réponde et prenne bientôt un parti.

Les conditions de votre travail ici, si vous avez reçu de l'instruction, méritent ce qu'elles doivent être pour un juif. Si vous avez la direction de l'enseignement, ce serait vous naturellement qui proposeriez des règles à ce sujet d'accord avec les conseils de l'association.

Quant à votre traitement, l'association de Familistère a pour première règle de se conformer aux conditions du dehors et ensuite de tomber d'accord sur la valeur des concours, avec ceux qui entrent dans son sein.

Je ne sais quelles sont vos espérances ni à quel point vous devriez quitter pour venir ici. Je ne voudrais pas que vous fussiez obligés de faire un sacrifice. C'est donc à vous de me dire à quels appointements au minimum, vous voudriez volontiers venir. Vous avez en sus votre droit de participation comme membre de l'association.

Ce minimum d'appointements une fois admis vous serait compté quelle que soit la fonction que vous rempliriez. Ceci dit pour le cas de mutation de fonctions dont vous posez vous-même l'hypothèse dans votre lettre, les conseils ayant la faculté d'augmenter le chiffre de ces appointements si vos services lui paraissent le mériter.

Néanmoins pas qu'en aucune circonstance vous puissiez remplir le rôle de copiste, car contrairement à ce que vous demandez plutôt un adjoint pour ce rôle, ce qui pourra être le moins agréable pour vous sera de me débarrasser; ma réaction est souvent laborieuse et surchargée.

Je considérerais comme fort heureux pour nos écoles et pour l'association de pouvoir faire usage des services de la femme comme de ceux du mari. Sur ce point encore ne connaissant ni la capacité ni le talent de la personne que vous avez en vue, je vous laisse de nouveau le soin de me dire à quels éléments elle doit prétendre.

Je ne compte, si vous prie que l'asso-

ciation ne donne rien autre chose que  
des appointements et que les professeurs  
sont ici, comme tous les autres employés,  
locataires de leurs logements.

Répondy-moi, je vous prie, très  
explicitement sur les divers points de  
cette lettre, afin de me fixer, car j'ai  
besoin de savoir sur quoi je puis compter.

Si nous tombons d'accord sur votre  
venue ici, je vous laisserai ensuite  
avoir le temps nécessaire pour régler  
vos affaires. Ce qui m'intrigue en ce  
moment c'est de déterminer ce qu'il y  
a de possible entre nous.

Votre bien dévoué

Guizot